

Dimensions principales. — Longueur : 12^m95 ; largeur : 4^m35 ; creux : 2^m45 ; jauge brute : 22 tonneaux 38.

Moteur *Dan* à pétrole lampant de 25 chevaux, actionnant l'hélice et le treuil pour relever le chalut du modèle dit *à plateaux*.

2208. Tillole d'Arcachon, munie d'un moteur auxiliaire à pétrole. — 2050 l.

Don du ministère de la Marine.

MARINE DE PLAISANCE

La navigation de plaisance est aussi ancienne que la navigation elle-même. De tout temps, il y eut des bâtiments destinés seulement à des voyages d'agrément et comportant tout le luxe possible de leur époque, mais la navigation de plaisance ou *yachting*, telle qu'on la comprend au XX^e siècle, avec ses règlements, ses groupements, son organisation, est relativement récente. Elle se divise en deux branches : le *yachting de course*, dans lequel on fait usage de bateaux construits uniquement en vue des régates, et le *yachting de croisière* qui se pratique à bord de toutes sortes de bâtiments, à voiles ou à moteurs mécaniques, vapeur ou autres, de toutes grandeurs, depuis la plus petite embarcation jusqu'au yacht de la plus grande taille.

La première société de régates créée en France fut la *Société des Régates Internationales du Havre*, qui date de 1838. D'autres sociétés se fondèrent sur divers points du littoral et, en 1867, se créa la *Société d'Encouragement, le Yacht Club de France*. Cette Société d'Encouragement, qui ne donne pas de régates elle-même, se scinda en 1892 en deux parties, le *Yacht Club* et l'*Union des Yachts Français* ; puis, en 1896, ces deux groupes se fusionnèrent à nouveau, sous leur premier titre. En 1908, le *Yacht*